

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
09/09/2022

Date d'affichage
19/09/2022

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

L'an deux mil dix vingt deux

*Le 14 septembre à 20 Heures, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, LEGOUT Séverine, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ISAMBARD Albert, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre,

ABSENTS : BOULET Peggy

POUVOIR : ISAMBARD Albert donne pouvoir à Fabienne LANDAIS, JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, ALEXANDRE Pierre donne pouvoir à Nathalie BONDIGUEL

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°06-08-2022 : Autorisation de signature – convention d'utilisation d'un local municipal – Ancien appartement du receveur des PTT

Monsieur le Maire expose que l'association Music'A Bazouges a sollicité de la part de la commune la mise à disposition d'un local dans le cadre de ses activités associatives.

L'ancien logement du receveur des PTT ayant été réaménagé monsieur le Maire a proposé à l'association cet espace qui a été accepté.

Monsieur le Maire précise au conseil qu'il souhaite conclure une convention d'utilisation du local afin de définir les conditions et règles d'utilisation de celui-ci.

Après s'être fait présenter le projet de convention le conseil municipal, à l'unanimité (1 abstention), **Prend acte** de la convention proposée et annexée à la présente délibération

Autorise monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

